

ENTRE

# LOIRE & MAINE

n°260

Décembre 2023

Le magazine municipal de Sainte-Gemmes-sur-Loire



Joyeuses  
fêtes  
de fin d'année

[www.sainte-gemmes-sur-loire.fr](http://www.sainte-gemmes-sur-loire.fr)



# SOMMAIRE

ÉDITO 2

EN IMAGES 3

ACTUALITÉS 4

- 04 | LES ÉQUIPEMENTS POUR LES AIRES DE JEUX SONT COMMANDÉS
- 04 | BIENTÔT LES TRAVAUX PLACE DE LA MAIRIE
- 05 | ZOOM SUR... LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)
- 05 | AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG
- 06 | UN PREMIER BILAN, À MI-MANDAT
- 08 | LUCIE ET THIERRY AU SERVICE COMPTABILITÉ
- 09 | LES GEMMOIS SE COMPTENT DÉBUT 2024
- 10 | ARRIVÉE DE NOUVEAUX GEMMOIS
- 10 | DES ARBRES PLANTÉS POUR LES PETITS GEMMOIS NÉS EN 2022
- 11 | SAINTE-GEMMES DANS LA TEMPÊTE

INTERCO 12

- 12 | QUAND L'EAU IRRIGUE LA RICHESSE DE L'AGRICULTURE || ET L'EAU DU ROBINET ? || MAIS EST-IL VRAI QUE L'ON MANQUE D'EAU ?

CULTURE 13

- 13 | LES FÉRIES DE NOËL AVANCÉES AU 8 DÉCEMBRE
- 14 | 38ÈME SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE || "ON RÉPÈTE ANDROMAQUE" LE SAMEDI 27 JANVIER || PLUSIEURS SORTIES POUR LES RENDEZ-NATURE EN ANJOU EN 2024

VIE DES ACTEURS 15

- 15 | APPRENDRE AVEC L'ATELIER RICOCHET [...] || PALMARÈS 2023 DU CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS
- 16 | LA NOUVELLE BOÎTE À LIVRES ET À JEUX EST INSTALLÉE PLACE DE LA MAIRIE
- 17 | JULIEN DEVIENNE, NOUVEAU RESPONSABLE D'EXPLOITATION DU LYCÉE DU FRESNE || UN NOUVEAU SERVICE DE GARDE SUR LA COMMUNE || NOUVELLE INSTALLATION

TRIBUNE 18

AGENDA 19

CONTACT 20



Sainte-Gemmes-sur-Loire

Entre Loire et Maine

N°260

Décembre 2023

**Directeur de la publication** Paul HEULIN  
**Conception / Réalisation** Service communication  
**Rédaction et relecture** Les commissions municipales, les bénévoles et les services  
**Crédit photo (sauf mentions)** : Mairie, bénévoles, associations, Freepik, Pexels  
**Impression** SAXOPRINT  
**Editions** 2500 exemplaires

**Prochaine publication** : Février 2024

Magazine imprimé avec une réduction de CO<sup>2</sup> jusqu'à 70 % au regard des technologies d'impression.

## EDITO



### L'année 2023 se termine !

Elle aura eu son lot d'événements tristes, de tensions insupportables, et de crises majeures assombrissant un peu, voire de façon dramatique, la vie quotidienne de millions d'êtres humains sur notre planète.

Pour notre commune, le 4 novembre dernier aura été marqué par un épisode météorologique inédit : une véritable mini-tornade s'est formée au moment où se développait la tempête Domingo sur la côte ouest. Elle a traversé notre commune d'ouest en est, balayant tout sur son passage. Heureusement, elle n'a fait aucun blessé, et seuls des dégâts matériels ont été à déplorer : plus d'une trentaine d'arbres arrachés, le toit du bâtiment principal de l'école des Grands Jardins abîmé, un hangar endommagé, et quelques clôtures à refaire... Cet événement a mis en évidence combien les incidents climatiques peuvent toucher toutes les parties du territoire, même quand on se sent à l'abri des risques majeurs. Cela doit nous renforcer collectivement dans la nécessité d'agir, pour tenter de limiter les effets de ces dérèglements. Pour sa part, la municipalité mettra toute son énergie à conduire des actions visant à favoriser la transition écologique, afin d'atténuer les effets du dérèglement climatique.

Mais 2023 aura été malgré tout, je l'espère pour la plupart d'entre nous, une belle année avec des belles émotions, sportives, culturelles, familiales ! Alors que nous nous préparons tous à vivre les fêtes de fin d'année, ce sont ces bons moments passés les uns avec les autres que je vous propose de retenir pour cette année.

**Nous vous donnons rendez-vous le 13 Janvier** prochain pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et des élus de la commune. Elle sera l'occasion de nous souhaiter mutuellement une bonne année 2024.

D'ici là, au nom du Conseil Municipal, je souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

**Paul HEULIN,**  
Maire

## EN IMAGES

### UN NTP GARGANTUESQUE !

La troupe du Nouveau Théâtre Populaire a présenté le vendredi 15 septembre "La vie treshorricifique du grand Gargantua" devant près de 350 spectateurs. Un cadre idéal dans les prés de l'Authion avant le coucher du soleil. Un régal !

Rendez-vous est donné en septembre l'année prochaine pour une représentation de "Pinocchio".



### RENCONTRE À LA JOLIVETTERIE



Le groupe « Connexion quartiers – bourg » de l'Assemblée Participative Citoyenne a présenté son compte-rendu sur les questions d'intégration du nouveau quartier de la Jolivetterie dans la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire.

Le Maire et plusieurs élus, à l'invitation de l'APC, sont allés à la rencontre des nouveaux habitants du quartier de la Jolivetterie. De nombreux sujets ont alors été évoqués au cours de la matinée tels que la circulation, l'entretien et les nouvelles tranches de construction du quartier.

### QUELQUES PHOTOS DE LA MATINÉE DU 30 SEPTEMBRE

Samedi 30 septembre, la journée a été rythmée par plusieurs événements et inaugurations avec : la labellisation d'un houx remarquable derrière le parc du Hutreau, la remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris, l'inauguration de la boîte à livres et à jeux et la présentation de la borne interactive place de la Mairie.

La matinée s'est terminée sous le soleil par un apéritif offert par la municipalité !



### TROIS RÉUNIONS POUR LE BILAN DE MI-MANDAT

Les réunions publiques présentant le bilan de mi-mandat de l'équipe municipale étaient organisées sur trois soirées, les 3, 10 et 17 octobre. A L'ART.IMAGE, dans la salle du Hutreau et à la Maison des Associations, les habitants sont venus assister aux différentes présentations des élus. Une forte mobilisation a pu être observée lors de la première réunion traitant de l'urbanisme, la voirie et l'environnement.

*Entretien avec le Maire en page 8.*



### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le 105<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918 a donné lieu à une belle cérémonie avec la présence nombreuse des enfants des écoles ainsi que de leurs parents. Une occasion pour le Maire de faire le lien avec tous les conflits qui marquent notre actualité, en Ukraine et au Proche-Orient.



Avant de partager le verre de l'amitié en Mairie, la médaille du Djebel de l'UNC a été décernée à Paul PIOGER pour son action de militant au sein de l'association.



## LES ÉQUIPEMENTS POUR LES AIRES DE JEUX SONT COMMANDÉS ...

En juin, nous vous avons informé qu'un travail en commun avait été engagé par l'APC, les parents d'élèves des écoles, les assistantes maternelles, le conseil municipal des enfants, les élus municipaux et les agents techniques, sur la remise en état et la création de nouvelles aires de jeux dans la commune.

Cette concertation a débouché sur un état des lieux et la rédaction d'un cahier des charges envoyé à quatre entreprises.

Deux entreprises ont répondu. Des professionnels sont venus pour mieux appréhender les lieux, les enjeux, les contraintes de sécurité liées à l'environnement urbain et un dossier de propositions concernant 6 sites nous a été adressé fin septembre.

Analysés par le groupe de travail, les avis ont été unanimes surtout de la part des élus du Conseil Municipal des Enfants : « C'est beau ! » ; « C'est super ! » ; « C'est moderne ! » ; « C'est trop bien ! »

L'investissement s'élève à 208 000 euros pour les 6 sites ; il a donc fallu choisir !

Cette année 2 sites seront aménagés pour un montant de 50 000€ inscrits au budget :

Le site route des Ponts-de-Cé, en face de l'école des Grands Jardins, et le jardinnet situé à côté du multi-accueil (Graines de Loire) désormais ouvert aux assistantes maternelles et au public.

D'autres espaces seront aménagés dans les prochaines années. C'est maintenant à nous de jouer pour faire de ces lieux des espaces du Vivre Ensemble.

## BIENTÔT DES TRAVAUX SUR LA PLACE DE LA MAIRIE !

Nombreux sont les Gemmois regrettant que la place de la mairie soit si minérale, si chaude en été, et si peu vivante.

Ce constat a été partagé par l'ensemble des membres de la commission qui travaille au renouvellement du label « 4<sup>ème</sup> fleur ».

C'est pourquoi la municipalité a fait appel aux paysagistes locaux afin de recueillir leurs idées. Objectifs des travaux envisagés :

- Créer des espaces ombragés, par l'installation d'arbres et/ou de pergolas
  - Redonner une « vraie » place au végétal, pour rafraîchir l'espace
  - Accueillir les Gemmois de tous âges, avec du mobilier urbain adapté
- Pour autant cette place devra garantir des usages ultérieurs possibles, comme par exemple l'accueil d'un marché, ou la tenue d'un spectacle ou d'une animation.

Trois beaux projets ont été reçus et étudiés par les élus et la commission. C'est le projet du groupement des entreprises ACTUEL PAYSAGE, Pierre HALOPÉ - Paysagiste et Marion LEMOUSSU, Architecte Paysagiste, qui a été retenu.

Alors affaire à suivre...



Présentation du projet retenu

## ZOOM SUR... LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

Depuis 2021, la loi "CLIMAT et RÉSILIENCE" a fixé un double objectif à toutes les collectivités locales :

1. Jusqu'en 2030 : réduire de 50% par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020 le rythme d'artificialisation et de **consommation des espaces agricoles et naturels**.
2. En 2050 : atteindre le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

L'objectif de cette loi est de limiter le réchauffement climatique.

Les moyens préconisés sont la **réduction de l'étalement urbain** préjudiciable à la biodiversité (par la protection du foncier agricole et naturel) et **une plus grande place faite à la nature dans la ville**.

Le futur PLUi d'Angers Loire Métropole 2027 sera la traduction opérationnelle de cette obligation et contraindra les zones urbaines et les zones d'activité.

### Sainte-Gemmes-sur-Loire, à l'avant-garde de la Loi

- La Municipalité, avec la profession agricole, a choisi depuis de longues années de préserver ses terres de l'urbanisation. Une Zone Agricole Protégée a même vu le jour en 2018. D'autre part, près d'un tiers de notre commune est classé en espace naturel sensible et donc non constructible.

- L'opération à venir de revitalisation du Centre Bourg est un exemple de reconstruction de la ville sur la ville, bien dans l'esprit de cette nouvelle loi.



## AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

La Municipalité vient de confier son accompagnement pour penser l'aménagement du Centre Bourg au Cabinet L'Atelier de l'Aubance.

Le lancement d'une première opération foncière est prévu pour 2025. Dans une démarche participative, ce travail impliquera les habitants, les riverains, les commerçants et professions libérales et des groupes citoyens de la Commune.

Objectifs fixés :

- Articuler l'offre résidentielle (accueil de tous types de ménages, notamment les seniors).
- Susciter la venue de nouveaux commerces et la création d'un pôle santé.
- Préserver des espaces de vie collectifs et conviviaux.
- Regrouper commerces et équipements, en complémentarité avec les autres secteurs de la commune, et réfléchir à des usages innovants.

Le Cabinet prestataire devra présenter :

- Une analyse du marché immobilier local.
- Une estimation du foncier et une appréciation des coûts d'aménagements et des coûts de construction.

Ce travail permettra à la commune d'arbitrer sur le type d'opérateurs à solliciter et la procédure d'urbanisme à choisir.



## | UN PREMIER BILAN, À MI-MANDAT |

**L**es mardis 3, 10 et 17 octobre, la majorité municipale a organisé 3 réunions publiques. Nous avons interrogé le Maire de Sainte-Gemmes-sur-Loire, qui nous a dit ce qui lui paraît essentiel à retransmettre à tous.



**ELM – Quels objectifs vous étiez-vous fixés pour ces rencontres avec les habitants ?**

**Paul HEULIN** – L'équipe majoritaire a souhaité faire un point d'étape, à mi-mandat, afin de faire le bilan des 3 premières années d'action municipale, mesurer le chemin parcouru et annoncer les projets en cours ou restant à conduire. C'était aussi un moment pour rappeler les grandes orientations guidant nos actions, et c'était enfin l'occasion de rappeler dans quel contexte particulier les élus avaient dû travailler.

**ELM – Contexte ? Que voulez-vous dire ?**

**PH** – J'ai tenu à rappeler combien le début de ce mandat aura été contraint par un contexte inédit. Pour rappel, au soir de notre élection le 15 mars 2020, le Président de la République décrétait un confinement généralisé de l'ensemble du pays. Avec comme conséquence immédiate, l'impossibilité pour la nouvelle équipe élue de s'installer ! Il a fallu patienter 2 mois et demi pour prendre réellement les choses en main et commencer à agir. Cette période a été particulièrement difficile à vivre, car il a fallu cohabiter avec des élus qui venaient de perdre les élections, avec les inévitables rancœurs à gérer.

Puis la crise sanitaire a duré près de deux années, alternant confinement, couvre-feu, déconfinement partiel, pass-sanitaire... Une période qui a mis à rude épreuve les élus confrontés à de multiples difficultés pour adapter la vie quotidienne dans les écoles, les services, les salles de sport, la vie culturelle.

Nous en étions à peine sortis qu'une crise économique et financière se déclenchait, avec un renchérissement du coût des matériaux, des énergies, des denrées alimentaires, provoquant un retour de l'inflation. Gérer une commune dans un tel contexte n'est pas simple et une grande vigilance s'impose !

**ELM – Néanmoins, l'équipe a engagé de nouveaux projets. Comment a-t-elle fait ?**

**PH** – Là encore, pas très simple, car la population communale ayant diminué en 2020, nous n'étions plus que 23 élus au lieu de 27, avec 2 adjoints de moins que lors des mandats précédents. Or il fallait conduire l'existant et engager les nouveaux projets pour lesquels nous avons été élus. Donc, moins de moyens humains pour piloter l'action, avec plus de travail à accomplir ! Et à cela j'ajoute que nous avons trouvé une équipe de salariés en grande tension, évoluant dans un climat social dégradé..

**ELM – Comment avez-vous démarré votre action ?**

**PH** – En rappelant à l'ensemble des élus l'importance des 2 piliers fondateurs de notre politique :

- Tout d'abord la conviction qu'il est essentiel d'agir, de changer habitudes et comportements dès l'échelon local, pour contribuer au processus de transition écologique et lutter contre le réchauffement climatique !

- Et, 2ème conviction, que la participation des citoyens est indispensable au processus de décision. Nous avons pris l'habitude de réfléchir à chaque projet en examinant si une consultation, une concertation, voire une co-construction était nécessaire et possible. C'est un apprentissage. Cela prend du temps, mais au final les décisions sont plus consensuelles.

Nous nous sommes aussi dotés d'un conseil consultatif, l'Assemblée Participative Citoyenne, constituée de citoyens tirés au sort ou volontaires, qui apporte ses éclairages aux élus sur des sujets d'importance, avant toute prise de décision. Là encore, l'APC expérimente, par la nécessaire confrontation des points de vue, la recherche de l'intérêt général.

**ELM – Et aujourd'hui, où en êtes-vous de votre programme ?**

**PH** – Les projets avancent bien. Chaque adjoint a pu, lors des 3 réunions publiques, en détailler les enjeux et les avancées. J'invite les Gemmois à en prendre connaissance en se plongeant dans le « hors-série » prochainement distribué.

Bien sûr, nous aurons aussi l'occasion d'en échanger lors de la prochaine cérémonie des vœux, le 13 janvier.

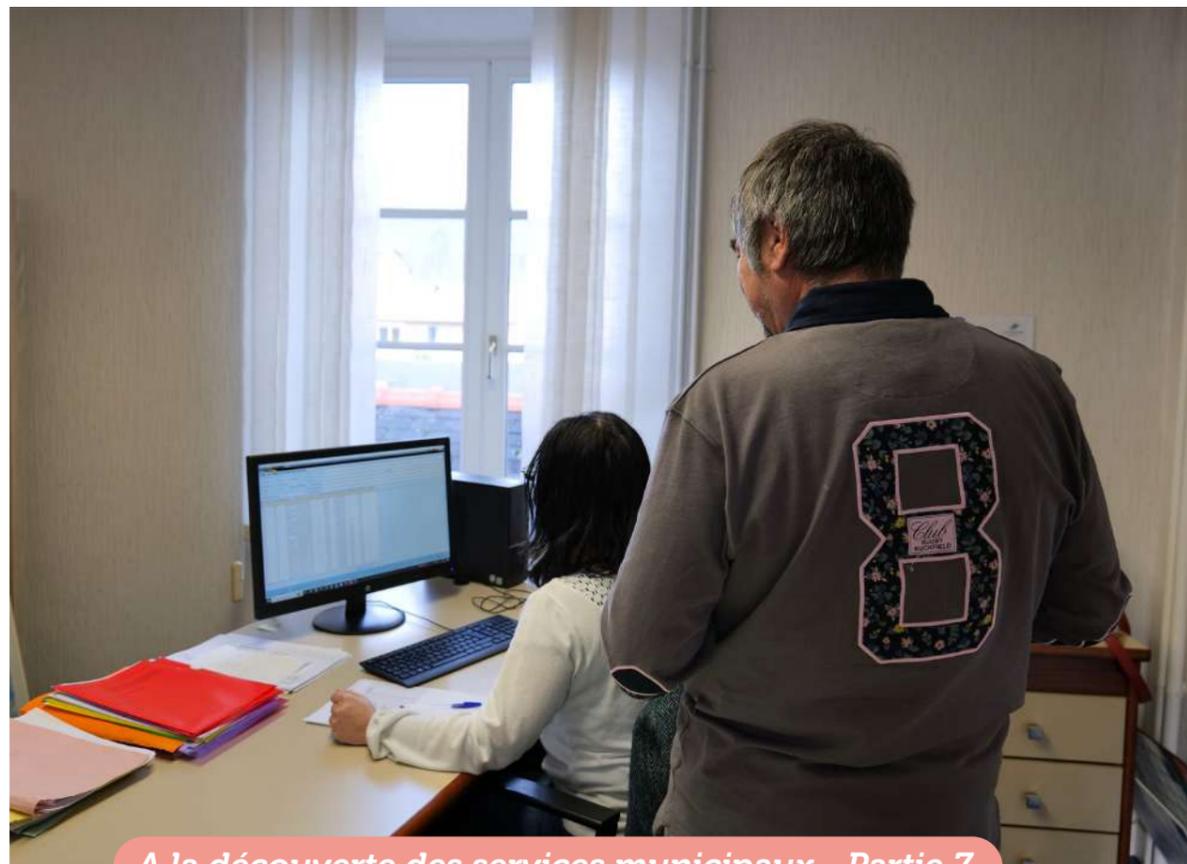
**ELM – Malgré les contraintes vécues dans la 1<sup>ère</sup> partie du mandat, votre équipe est-elle toujours mobilisée ?**

**PH** – Plus que jamais ! Lors des réunions, tous ont su montrer leur excellente connaissance des projets à conduire, et faire partager l'énergie qui anime notre collectif. Je suis donc confiant pour la poursuite de notre programme, au service de notre collectivité et de tous les Gemmois.

*Un supplément hors-série présentant une synthèse des réunions publiques sera distribué fin décembre dans les boîtes aux lettres.*



Réunions publiques à L'ART.IMAGE, Salle du Hutreau et Maison des Associations



A la découverte des services municipaux - Partie 7

## LUCIE ET THIERRY AU SERVICE COMPTABILITÉ

**Dans une collectivité, le service comptabilité est chargé de l'élaboration du budget, des procédures budgétaires et le suivi de son exécution. Actuellement le service comptabilité de la commune compte deux agents, Thierry LE GENTIL et Lucie JAUNAY.**

Arrivée en avril 2021 à la Mairie, Lucie partage son temps entre la Mairie et la Résidence les 3 Moulins (où elle s'occupe également d'une partie de la comptabilité depuis 2009). A la Mairie, elle suit le budget de la Caisse des écoles, le budget irrigation, le budget des activités économiques et celui du CCAS. Elle a en charge la facturation cantine des deux écoles, publique et privée. C'est pourquoi la période entre juin et septembre/octobre est assez dense.

*"La comptabilité c'est de la rigueur et beaucoup de procédures. Il faut être sérieux car on n'a pas vraiment le droit à l'erreur" indique Lucie. "Il faut tenir des échéances, faire attention aux dates de délibérations, respecter les délais pour le traitement des payes... Avec la Trésorerie qui est de plus en plus exigeante il faut bien donner toutes les pièces justificatives pour que le paiement ne soit pas rejeté" ajoute Thierry.*

Thierry est arrivé en mars 2008 à la Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Préparation budgétaire, clôture comptable de l'année en cours, saisie du budget et de ses annexes, pointages... autant de missions diversifiées et passionnantes. *"Travailler dans le service comptable d'une collectivité est plus varié que dans une entreprise... On se rend compte de tous les projets et de l'évolution de la commune au travers des chiffres."* explique-t-il. La période dense se situe entre septembre et mars, avec notamment la clôture de l'exercice comptable en fin d'année et le vote du budget en mars.

Lucie et Thierry travaillent en lien direct avec Louis-Luc BELLARD, 1<sup>er</sup> adjoint, et Nelly MAUDUIT, Directrice Générale des Services. C'est l' élu qui doit signer les mandats de paiements avant de tout envoyer à la Trésorerie Publique qui elle, effectue les versements. Tous les agents sont amenés à être en lien avec le service comptable pour les factures des différents services.

## RECENSEMENT

### LES GEMMOIS SE COMPTENT DÉBUT 2024

| Premiers habitants à la Jolivetterie : la population gemmoise remonte

**Un mois devrait suffire aux Gemmois pour se faire recenser entre le 18 janvier et le 17 février 2024. Toutes les données recueillies appuieront la politique municipale... et détermineront la dotation globale de fonctionnement.**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 28 février 2024, ils seront 8 agents sur le terrain pour mener le recensement de la population à Sainte-Gemmes-sur-Loire. Mais la maîtrise d'œuvre reste assurée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques). *« Un courrier annonçant le recensement sera remis dans chaque boîte aux lettres. Ensuite, entre le 18 janvier et le 17 février, un agent recenseur, recruté par la commune y déposera une notice d'information contenant des codes. Vous pourrez ainsi vous recenser en ligne. Il suffira de suivre les instructions ».*

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur pourra vous remettre des questionnaires papier. Les données sont confidentielles, les noms ne sont pas mentionnés. Et rien ne transitera par les services de la commune. Tout sera transmis directement à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes.

Le recensement établira la population officielle de la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire. La municipalité pourra établir son budget en calculant le montant de la participation de l'État. L'enquête récoltera de nombreuses informations sur la vie quotidienne : modes de transport utilisés pour les déplacements, âges, conditions de logement... Ces données guideront l'action publique face aux besoins de la population, notamment celles relatives aux équipements collectifs (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transports...).

Le recensement national, dit de l'an II (1793), est le premier à avoir été mené à Sainte-Gemmes-sur-Loire. La commune avait alors 1 598 habitants. Elle franchit le cap des 2 000 habitants en 1906 et celui des 3 000 dans les années qui suivent la fin de la seconde guerre mondiale. Le pic sera atteint en 1968 avec 4 789 âmes. Depuis, elle a diminué et perdu plus d'un millier d'habitants. Cette baisse considérable est pour l'essentiel due au départ de personnes hospitalisées au Cesame. La politique de diminution de lits a en effet entraîné une sortie massive des patients de l'hôpital auparavant comptés dans la population gemmoise.

Actuellement, la commune compte **3 515 habitants**. Sa population se renforce avec la livraison des nouveaux logements de la Gaillardière et de la rue du Clos Fleuri, qui compte 29 logements individuels et un collectif de 11 logements. La rénovation dans certains quartiers double le nombre de logements. Après l'achèvement du lotissement de la Jolivetterie, la population communale devrait s'établir autour des 3 800 habitants.

*« Ces dernières années la commune avait beaucoup vieilli, mais de jeunes couples avec enfants s'installent et elle effectue un saut de génération, ajoute le Maire Paul Heulin. Conséquence directe, des équipements seront à ajuster. Trois classes ont déjà été ouvertes en trois ans ».*



**VOEUX À LA POPULATION**  
**Samedi 13 janvier 2024 | 11h00**  
 Espace Culturel L'ART.IMAGE

## ARRIVÉE DE NOUVEAUX GEMMOIS

La population gemmoise augmente. 3 515 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023, mais le prochain recensement viendra confirmer la tendance et apportera de nouvelles données chiffrées.

Des familles s'installent dans des pavillons anciens et les appartements du centre bourg. Les propriétaires les plus âgés vendent leurs logements devenus trop grands ou inadaptés. Le renouvellement des habitants de certains quartiers est en cours. Des projets immobiliers voient le jour : rue Baruk, « la Jolivetterie ». D'autres sont en projet dans le centre bourg, et rue de Bel Air.

Mais accueillir de nouveaux habitants nécessite une vigilance ! Les services dédiés à la population, notamment dans les domaines de la petite enfance et des effectifs scolaires doivent pouvoir s'adapter aux besoins et aux attentes des habitants.

Afin d'avoir une visibilité des besoins dans ces secteurs, les 45 nouveaux propriétaires des parcelles de La Jolivetterie ont été interrogés par le pôle « Enfance, Jeunesse » et par Alter, en charge de l'aménagement du lotissement.

Le recensement des nouvelles populations d'enfants dans la phase 1 de la Jolivetterie donne les résultats suivants :

- 3 ans	3 - 6 ans	7 - 10 ans	10 - 12 ans	12 - 15 ans	15 - 18 ans
4	5	10	5	8	4

Dans les perspectives de court terme, nos efforts vont se poursuivre pour développer l'offre de garde : ouverture d'une micro-crèche, projet d'une MAM. Nos équipements scolaires sont aujourd'hui suffisants. Ils sont cependant scrutés régulièrement par les services d'ALM en charge des bâtiments scolaires. L'offre jeunesse actuelle fonctionne, mais s'avère un peu juste.

Nous aurons à examiner l'an prochain, s'il y a lieu d'évoluer ou non sur un nouveau projet dans ce domaine.

## DES ARBRES PLANTÉS POUR LES PETITS GEMMOIS NÉS EN 2022

Samedi 18 novembre, 3<sup>ème</sup> édition pour l'opération 1 Naissance = 1 Arbre.

Cette fois-ci, les chênes verts et les châtaigniers ont été plantés au Pré de l'Authion et non au Clos Neuf qui avait déjà servi de site de plantation les 2 premières années.

Parents et enfants ont planté eux-mêmes leur arbre (les trous ayant déjà été creusés par les agents de la commune).

En souvenir, un certificat de plantation a été remis à chaque enfant et une plaque nominative sera apposée au pied des 16 arbres plantés ce jour-là.

L'achat des arbres est en partie subventionné par la Région.



## SAINTE-GEMMES DANS LA TEMPÊTE

Le samedi 4 novembre, vers 16h30, une mini-tornade a frappé la commune. Des dizaines d'arbres sont tombés. Un vent d'une rare intensité s'est ainsi abattu sur le territoire gemmois. Quelques secondes ont suffi pour causer de nombreux dégâts.

Tout a été mis en oeuvre pour tout nettoyer ! Agents communaux et entreprises ont été bien occupés à remplir cette mission avec l'aide des services du Département !



De nombreux arbres sont tombés sur le tronçon de RD112 entre le carrefour à feux et le rond-point de Vernusson qui a dû être fermé pour quelques jours. Heureusement aucune victime n'est à déplorer.

Des aires de stockage ont été installées sur la commune au niveau du parking sur la Levée de l'Authion pour que les citoyens puissent venir déposer ou récupérer branchages et bûches (bois de chauffage).



## QUAND L'EAU IRRIGUE LA RICHESSE DE L'AGRICULTURE

Sans les prélèvements en eau de Loire et les 44,3 kilomètres de réseau de canalisations, l'horticulture et le maraichage n'existeraient pas, ou si peu, à Sainte-Gemmes-sur-Loire. Les eaux sont prélevées en Loire à l'Hermitage, puis stockées dans le château d'eau de Frémur.

L'exploitation du réseau a été confiée en 2018, et pour 10 ans, à la SAUR (*Société d'Aménagement Urbain et Rural*). Cette dernière établit et présente chaque année un rapport sur le prix et la qualité du service. Le document est riche d'informations sur l'irrigation :

- En 2022, la commune comptait 201 abonnés, et 292 branchements.
- Le volume d'eau mis en distribution dépasse 1,1 millions de m<sup>3</sup> dont la presque totalité est consommée.
- Le rendement du réseau est satisfaisant : les pertes en eau ont baissé en 2022 malgré un volume distribué plus élevé.

Le réseau d'irrigation et ses infrastructures appartiennent à la commune, et sont gérés via un « budget annexe ». Ce sont les irrigants qui, au travers de leur facture d'eau, payent leur propre consommation mais aussi les services de la SAUR, et les travaux de maintenance et de renouvellement du réseau.

*A noter : des travaux de renouvellement de réseaux sont prévus prochainement, pendant l'hiver, du côté du chemin des Trois Echelles.*

### Et l'eau du robinet ?



**De la même façon, Angers Loire Métropole présente chaque année un rapport.**

Celui-ci, pour 2022, nous apprend, que :

- Près de 209 000 factures ont été émises
- Près de 22 millions de m<sup>3</sup> d'eau ont été prélevés, en Loire pour l'essentiel
- Le rendement est très bon ; on observe peu de perte, car les fuites sont traquées en permanence !
- La qualité de l'eau est contrôlée très régulièrement, en interne ou par l'ARS.
- En 2022, 5,3 millions d'€ ont notamment permis de renouveler plus de 15 Km de réseaux.

L'ensemble du rapport est disponible ici :

<https://www.services.eaufrance.fr/service/72459/2022>

### Mais est-il vrai que l'on manque d'eau ?

**Pendant le printemps et l'été 2023, l'eau s'est faite moins rare que la saison précédente.**

Les pelouses n'ont pas « grillé » au soleil et les arbres ont moins souffert.

Et pourtant... on constate tous un niveau de Loire toujours plus bas...

Toutes les études démontrent que le niveau des nappes phréatiques ne cesse de baisser... Et la saison 2023 a été ponctuée de 16 arrêtés préfectoraux « sécheresse » !

Mi-octobre, l'eau potable était toujours au niveau « Alerte renforcée ». Depuis, la situation s'est améliorée avec les pluies de novembre.

**Mais la réponse est OUI, on manque d'eau ! Soyons vigilants à notre consommation.**

**PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE** Direction départementale des territoires

**PARTICULIERS** **SÉCHERESSE dans le Maine-et-Loire** **ALERTE RENFORCÉE**

Selon l'arrêté préfectoral N°2023-00149-SEER-ME-LO du 20 juin 2023 relatif à la préservation de la ressource en eau en période de fortes chaleurs, le niveau ALERTE RENFORCÉE correspond à une aggravation du niveau ALERTE. Tous les prélèvements ne sont pas autorisés.

Chaque citoyen doit **restreindre sa consommation d'eau** afin de ne pas atteindre le niveau de crise.

**USAGES INTERDITS**

- Arrosage des jardins potagers entre 0h - 20h
- Lavage des véhicules à domicile
- Arrosage des espaces arborés et massifs de fleurs
- Nettoyage des façades, toitures et autres surfaces imperméabilisées
- Arrosage des pelouses
- Remplissage et vidange des piscines (de plus de 10m<sup>3</sup>, sauf remplissage à l'échelle de premier remplissage sous condition)

Prévenez la ressource en eau !

Retrouvez plus d'informations sur [www.maine-et-loire.gouv.fr](http://www.maine-et-loire.gouv.fr)

Retrouvez toutes les informations ici :

<https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/>

[Environnement-eau-chasse-peche-foret/Eau-et-milieux-aquatiques/Restrictions-en-eau/Eau-Les-restrictions-en-vigueur](#)

# Les Féeries de Noël

avancées au 8 décembre

**Un marché aux couleurs de Noël avec un invité spécial**

**Le vendredi 8 décembre le marché sera en fête dès 15h !**

Comme chaque année le Père Noël nous fera l'honneur d'être parmi nous à partir de 18h30 et sa présence ravira toujours petits et grands. Il déambulera sur le marché pour distribuer quelques sucreries et il sera toujours disposé à se prêter à une séance photo !

**Plusieurs autres temps forts au cours de la soirée**

De 17h à 19h, Florine de l'Atelier Ricochet proposera un atelier fabrication de décorations en argile fabriquée maison (à base de fécule de maïs et de bicarbonate de soude). L'atelier sera installé en intérieur dans la salle du conseil de la Mairie pour plus de confort ! Les enfants comme les adultes pourront participer à cette animation simple avec un très joli rendu.

A 19h rendez-vous sur l'avenue du Commerce pour le traditionnel concert de Noël par l'Echo Musical Gemmois. Un vin chaud ou un jus de pomme chaud, offerts par la municipalité, seront servis pour se réchauffer aux Gemmois présents ce soir-là.

Puis place au tirage au sort de la tombola de Noël avec de nombreux lots à gagner offerts par les commerçants locaux, partenaires de l'événement !



Les Féeries de Noël

Vendredi 08 décembre

**à partir de 15h**  
**MARCHÉ AUX COULEURS DE NOËL**  
Les commerçants vous accueillent à partir de 15h avenue du commerce.

**17h - 19h**  
**ATELIER FABRICATION DÉCO DE NOËL**  
Florine de l'Atelier Ricochet propose un atelier déco pour petits et grands. Gratuit, libre accès. Activité dans la salle du conseil de la Mairie.

**à partir de 18h30**  
**A LA RENCONTRE DU PÈRE NOËL**  
Le Père Noël arrive tout droit de Laponie. Un grand voyage qui ne l'empêchera pas de passer du temps avec les Gemmois et de leur distribuer de petites sucreries de Noël sur le marché.

**19h**  
**CONCERT DE NOËL & VIN CHAUD**  
Concert par l'Echo Musical Gemmois avenue du commerce. Distribution du vin chaud offert par la Municipalité.

**après le concert**  
**TIRAGE AU SORT DE LA TOMBOLA**  
De nombreux lots à gagner !  
Produits offerts par les commerçants gemmois partenaires de l'événement.

| ART |

# 38<sup>ÈME</sup> SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE



Christian EURGAL



Danièle DEKEYSER

La 38<sup>ème</sup> édition du Salon de Peinture et de Sculpture de Sainte-Gemmes-sur-Loire se tiendra du **9 au 24 mars 2024 à l'espace culturel L'ART.IMAGE. L'entrée sera gratuite comme d'habitude et le salon ouvert tous les jours.**

Cette année, à nouveau, deux invités seront à l'honneur :

- Christian EURGAL, peintre
- Danièle DEKEYSER, peintre officiel de l'Armée, discipline sculpture.

Les oeuvres réalisées par les enfants des écoles de la commune à l'occasion du Salon des Jeunes seront exposées sur la même période et dans le même lieu. Ils sont accompagnés par Marie-Line MONTÉCOT, aquarelliste.

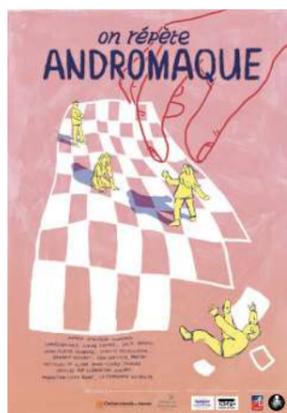
| THÉÂTRE |

## "ON RÉPÈTE ANDROMAQUE", LE SAMEDI 27 JANVIER À 20H30

Six comédiens et comédiennes tentent de démêler l'épique histoire d'Andromaque de Racine. Vaste mission qui est celle de clarifier que Pyrrhus aime Andromaque, qu'Hermione aime Pyrrhus qui est détesté par Andromaque, qu'Oreste aime Hermione mais qui aime Pyrrhus. Cette mise en abyme pétillante et énergique vous entraînera avec émotion à la (re)découverte de cette oeuvre.

Par La Compagnie du Poulpe | Comédie à partir de 12 ans | Durée : 1h20

Samedi 27 janvier 2024 à 20h30, espace culturel L'ART.IMAGE



## Plusieurs sorties pour les "Rendez-vous Nature en Anjou" en 2024

| NATURE |

Depuis plusieurs années la commune organise des animations avec des partenaires locaux dans le cadre des "Rendez-vous Nature en Anjou", subventionnés en partie par le Département pour encourager la protection des Espaces Naturels Sensibles (E.N.S). Cette année encore, la demande de subvention a été acceptée et plusieurs dates seront programmées entre mars et octobre 2024. La LPO, les Eco-Formations Pays de la Loire et Mon Jardinier Conseil sont les trois organismes qui animeront ces sorties familiales et gratuites sur le territoire gemmois, correspondant à l'ENS des Bases Vallées Angevines.



## APPRENDRE AVEC L'ATELIER RICOCHET ET REPARTIR AVEC SES PRODUITS DU QUOTIDIEN POUR LES TESTER ET LES FABRIQUER À LA MAISON !

Gemmoise depuis février 2023, Florine propose depuis 2020 des ateliers de fabrication de produits du quotidien, pour le ménage, l'hygiène ou les cosmétiques (savon, lessive, déodorant, crème de jour, dentifrice,...) afin de sensibiliser à la consommation responsable.

Le but de ses ateliers est de transmettre son savoir faire et montrer que c'est possible, économique, écologique, plaisant à faire et pas si compliqué.

« Pour entretenir sa motivation dans le temps, il faut prendre du plaisir à fabriquer ses produits » dit-elle. Florine a commencé à fabriquer ses propres produits pour gérer des problèmes d'eczéma, notamment durant sa grossesse. Etant attentive aux problématiques de chacun (allergies, traitement médical, grossesse...), les ateliers qu'elle propose sont personnalisables pour convenir parfaitement aux participants.

Ils se déroulent dans des lieux partenaires tels les épiceries en vrac ou encore par le biais des collectivités, en médiathèques, associations, mais aussi pour les entreprises ou encore à domicile, à la demande de groupes (anniversaire par exemple). Florine ne vend pas de produits mais anime des événements en ateliers pour adultes. Elle propose aussi des cartes cadeaux pour gâter ses proches à Noël.



[atelier-ricochet.fr](http://atelier-ricochet.fr) ☎ Florine DE BIE : 06 28 90 23 11

## PALMARÈS 2023 DU CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Les résultats du traditionnel concours des Maisons et Balcons fleuris ont été dévoilés le samedi 30 septembre.

Présidée par le Maire, Paul HEULIN, et Marie-Françoise BEAUJEAN, conseillère déléguée au tourisme, la remise des prix s'est tenue en présence d'une grande majorité des participants qui avait fait le déplacement. Et personne n'est reparti les mains vides !



### CLASSEMENT 2023

#### Catégorie Pieds de Mur

- 1<sup>er</sup> prix attribué à Monsieur et Madame TROCHERIS

#### Catégorie Maisons/Balcons

- 1<sup>er</sup> prix attribué à Monsieur DUPERRAY
- 2<sup>èmes</sup> prix attribués ex-aequo à Monsieur GOUJON et Madame GUÉRIN
- Prix "Coup de coeur" du jury, attribué à Monsieur et Madame HENRY

#### Catégorie Résidence Autonomie

- 1<sup>er</sup> prix attribué à Madame BOMPAS





## JULIEN DEVIENNE, NOUVEAU RESPONSABLE D'EXPLOITATION DU LYCÉE DU FRESNE



Eric (à gauche) et Julien (à droite)

A 28 ans, Julien DEVIENNE est le nouveau responsable d'exploitation de l'établissement. Il remplace Eric DUCLAUD, qui reste "Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement Hors-Classe" au sein du MASA (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire). Pendant 17 ans, Eric a occupé une fonction d'enseignement, en économie principalement, puis il a intégré la Direction d'exploitation du Fresne en 2003 avec cinq missions principales : production, pédagogie, expérimentation, développement des territoires et coopération internationale.

De son côté, Julien a d'abord fait un BTS Production Horticole au Fresne puis une licence commerce à l'ESA (Ecole Supérieure d'Agriculture). S'il a d'abord travaillé comme commercial pour une pépinière locale, il a ensuite retrouvé le chemin du Lycée du Fresne pour y enseigner en Bac Pro dans la filière commercialisation. Il a pris ses nouvelles fonctions de responsable d'exploitation cette année, le 2 novembre.

## UN NOUVEAU SERVICE DE GARDE SUR LA COMMUNE



La réponse à vos besoins de garde ponctuels ou réguliers

**Momadom**  
Garde d'enfants à domicile

Vous êtes à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant ?

Optez pour une nounou à domicile !

Tout au long de l'année, nos nounous sont disponibles pour venir garder vos enfants chez vous.

Service 7j/7

Vous avez des horaires atypiques ?  
Un changement de planning ?  
Besoin d'un moment pour vous  
ou une urgence de dernière minute ?

Soyez tranquilles,  
MOMADOM prend le relais !

Quelles que soient les heures, quels que soient les jours, Momadom dispose d'une solution sur mesure pour répondre à votre demande, en s'adaptant à vos horaires.



Découvrez tous nos services :  
[www.momadom.fr](http://www.momadom.fr)

Momadom propose un service de nounous à domicile pour des besoins réguliers ou ponctuels.

Tarifs disponibles sur le site internet.

Contact :

1 rue de l'Artisanat  
Sainte-Gemmes-sur-Loire

07 88 15 86 23

direction@momadom.fr

www.momadom.fr

## NOUVELLE INSTALLATION

### Coaching - Philippe CHARREYRON

Activité de coach professionnel et de coach de vie

- 06 03 71 74 94
- contact@ph-charreyron.fr
- 10 place des Hortensias à Sainte-Gemmes-sur-Loire

## LA NOUVELLE BOÎTE À LIVRES ET À JEUX EST INSTALLÉE PLACE DE LA MAIRIE.

Auparavant installée Avenue du Commerce, la première boîte à livres avait brûlé en 2019. Depuis, les Gemmois attendaient le retour d'une nouvelle !

L'attente a pris fin le samedi 30 septembre, date de son inauguration. Cette ancienne cabine téléphonique récupérée par les services municipaux et réhabilitée par les membres de la Soupe au Caillou, accueille les amateurs de lecture mais aussi de jeux car des jeux de société y sont également déposés.

Chacun est désormais libre de déposer des ouvrages ou des jeux (complets et en bon état), et/ou d'en emporter chez soi.

Son bon fonctionnement dépend de chacun ! C'est à nous tous, citoyens, de la faire vivre et de veiller à ce qu'elle soit agréable à utiliser.



Boîte à livres, et à jeux, Place de la Mairie, à côté de l'espace jeunesse.

## LISTE MAJORITAIRE OSONS

### LE RESPECT DES ENGAGEMENTS ET LE PLEIN D'ACTIONS.

Les Gemmois étaient nombreux à participer à nos 3 réunions bilan de mi-mandat. Elles ont été l'occasion d'expliquer le travail intense mené par tous les élus en charge des affaires municipales depuis 2020.

La crise sanitaire a marqué le début de notre mandat. Les crises énergétique et économique ont suivi.

Et pourtant notre programme avance et nos engagements sont tenus.

1. Les constructions s'enchaînent. Le nombre de nouveaux logements dépasse le rythme prévu. La population augmente et se rajeunit. Les écoles ont ouvert 3 nouvelles classes depuis 2020. Le commerce local se renouvelle pour mieux servir les Gemmois. La revitalisation du Centre Bourg se prépare.

2. La transition écologique est en marche ;

• Nos 2 routes départementales qui fracturent la commune vont évoluer pour

sécuriser le déplacement des vélos et des piétons.

• La zone agricole voit réapparaître des haies.

• Une nouvelle démarche participative et respectant plus la biodiversité est relancée pour renouveler en 2024 le label 4ème fleur.

• La rénovation énergétique du Groupe Scolaire et de nos 2 salles de sports se termine.

• Le verdissement de la place de la Mairie va démarrer en 2024.

• Une place de l'Eglise inédite et revégétalisée va voir le jour en 2025.

3. Les solidarités de proximité restent le maître mot de notre action auprès des plus âgés et des personnes en difficulté. Une Résidence Senior va sortir de terre avec l'aide d'un bailleur social.

4. La construction d'une micro-crèche programmée en 2024 va compléter notre politique de la petite enfance. Des nouveaux

quotients familiaux plus équitables ont été mis en place.

5. Une « Fête au Village » est née. Des bénévoles s'engagent pour des activités culturelles variées. Les Associations font vivre l'ART IMAGE. La nouvelle Maison des Associations fait le plein. Le Camping Municipal entame sa mutation pour les amoureux du bord de Loire.

Les Gemmois présents à ces 3 réunions ont vu le détail et la densité du travail de notre équipe qui se mobilise chaque jour avec les agents municipaux pour être au service de la population. Notre action est transparente et doit rester proche des gens.

Nous sommes à mi-mandat et il nous reste à poursuivre avec vous la construction de l'avenir d'une commune citoyenne et solidaire.

La majorité municipale

## LISTE MINORITAIRE TOUS ACTEURS

### A MI-MANDAT, TRISTE BILAN. LE VRAI SURSAUT, C'EST MAINTENANT ?

La majorité municipale a proposé récemment aux Gemmois un bilan à mi-mandat qui a permis de vérifier le peu d'actions entreprises par celle-ci depuis son entrée en fonction, la faute prétend-elle aux obstacles successifs qu'elle a dû affronter : la crise sanitaire tout d'abord qui a décalé et perturbé son installation, puis la guerre en Ukraine et les tensions sur les énergies qui en ont découlé, la désorganisation des services municipaux qu'il a fallu restructurer, enfin le redémarrage de l'inflation qui a impacté les budgets. Il peut être mis à son actif la mise en œuvre laborieuse de l'Assemblée Participative Citoyenne dont les véritables missions semblent encore floues pour nombre de Gemmois et la transition écologique avec les travaux onéreux de rénovation énergétique de certains bâtiments communaux.

Pour le reste, force est de constater que l'essentiel des actions menées a concerné des sujets déjà largement engagés lors du précédent mandat : nouveau quartier de la Jolivetterie, maison des Associations, rénovation urbaine du quartier Baruk. En outre, des dossiers longtemps à l'étude ont tardé à déboucher sur une concrétisation : Roche Morna, camping, centre bourg.

Sur ce dernier sujet, la désignation récente d'un cabinet de maîtrise d'œuvre devrait permettre de visualiser dans le courant de l'année prochaine les perspectives d'évolution du centre bourg avec un regroupement possible et un renforcement des services proposés, une nouvelle dynamique commerciale et de nouveaux habitats adaptés aux différents publics. Ce sujet crucial pour l'avenir de la commune va mobiliser nos énergies afin de nous assurer que les attentes de toutes les parties prenantes seront bien prises en compte. Une large concertation est en

effet indispensable pour aboutir à un projet global harmonieux, équilibré et consensuel.

Comptez sur nous pour être présents lors des étapes successives du projet en étant soucieux de représenter équitablement les attentes des différents publics concernés : seniors, familles, jeunes, commerçants, professionnels de santé, riverains et futurs habitants...

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le groupe de la minorité – tousacteurs.sgs@gmail.com

# AGENDA

Décembre 2023, janvier 2024

- VIE MUNICIPALE
- CULTURE
- JEUNE PUBLIC
- VIE DES ACTEURS GEMMOIS
- ACTIVITÉS CCAS

## Décembre

### LES FÉRIES DE NOËL

Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire

Vendredi 8 décembre

Où ? : Avenue du Commerce / sauf atelier en Mairie, salle du conseil

- À partir de 15h | Marché aux couleurs de Noël
- 17h - 19h | Atelier déco de Noël avec l'Atelier Ricochet
- À partir de 18h30 | A la rencontre du Père Noël
- 19h | Concert de Noël par l'Echo Musical Gemmois et vin chaud offert
- Après le concert | Tirage au sort de la tombola



### Portes ouvertes de Noël à l'atelier

Atelier So'Ambiance

Du vendredi 8 au dimanche 10 décembre | 11h - 17h

Où ? : Atelier So'Ambiance, 26 Chemin du Fresne  
www.so-ambiance-decoration-d-interieur.com



### Conseil Municipal

Jeudi 14 décembre à partir de 19h30

Où ? : Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire  
Séance ouverte au public

### Randonnée pédestre

Le Club Pédestre Gemmois

Jeudi 14 décembre - Départ parking devant la pharmacie  
Contact et infos : 02 41 66 38 33 | jb.delanoue49@gmail.com

### Bébé bouquine

Bibliothèque de Sainte-Gemmes-sur-Loire

Vendredi 15 décembre | 10h

Où ? : à la Bibliothèque  
Pour les bébés jusqu'à 3 ans, accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles.

### Repair'Café - Ateliers "on clique ensemble"

Ne jetez plus, réparez ! Gratuit

Samedi 16 décembre | De 9h30 à 12h30

Où ? : Maison des Associations



### Cercle Jeanne d'Arc / Société Plaisance

• Challenge communal jusqu'au 16 déc. | Cercle Jeanne d'Arc

### Dimanche 17 décembre | De 10h à 18h

Espace culturel L'ART.IMAGE - entrée gratuite

### Un dimanche pour les créateurs avec :



### • Marché de Noël des créateurs

Organisé par Loire Créateurs

30 créateurs locaux | Vêtements et accessoires H/F, bijoux, textiles zéro déchet, maroquineries, univers enfants, céramiques, peintures & illustrations, univers décoration, bois, fleurs, cosmétiques, alimentations. Belles idées cadeaux de Noël !

Food-truck pour les pauses gourmandes.

Contact : 06 09 78 68 10

| www.loirecreateurs.com



### • Exposition d'encadrements et de cartonnages

Association CréA'telier

Contact : 06 64 12 88 64

| createlierlydie.canalblog.com



### On répète Andromaque !

La Compagnie du Poulpe

Samedi 27 janvier | 20h30

Où ? : L'ART.IMAGE

vu page 13

# CONTACTS

## Administration



### MAIRIE & AGENCE POSTALE

2 place de la Mairie  
Tél : 02 41 66 75 52 | Fax : 02 41 66 74 00  
Astreinte bâtiments communaux : 06 45 17 40 02  
✉ mairie@sainte-gemmes-sur-loire.fr  
🌐 www.sainte-gemmes-sur-loire.fr

**Horaires d'ouverture (à partir du 3 avril 2023) :**  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00  
Mercredi : de 9h00 à 12h00. Sur rendez-vous l'après-midi.  
Tous les samedis de 9h00 à 12h00

**Horaires des levées :**  
15h30 en semaine et 11h00 le samedi

## Social - Solidarités



### CCAS

2 place de la Mairie  
Tél : 02 41 66 75 52 | Fax : 02 41 66 74 00  
✉ ccas@sainte-gemmes-sur-loire.fr

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00  
et de 13h45 à 17h00

### CLIC - Village Pierre RABHI

Place des droits de l'homme et du citoyen 49124 Saint-Barthélémy  
d'Anjou. Tél : 02 41 95 28 34

### MISSION LOCALE ANGEVINE

2 place de la Mairie ✉ ldaguene@mmla49.fr  
Permanence les mardis de 14h00 à 17h00

### RÉSIDENCE LES 3 MOULINS

EHPA - EHPAD  
11 rue de la Fragonelle  
Tél : 02 41 44 12 45  
✉ accueil@res3moulins.fr

## Enfance - Jeunesse



### ÉCOLE PUBLIQUE DES GRANDS JARDINS

Route des Ponts-de-Cé  
Tél : 02 41 66 79 40  
✉ ce.0490650r@ac-nantes.fr

### ÉCOLE PRIVÉE DOMINIQUE SAVIO

29 place de la Mairie  
Tél : 02 41 66 50 50  
✉ stegemmessurloire.dsavio@ec49.fr  
www.ecole-sainte-gemmes-sur-loire.fr/

### ALAE - Accueil de Loisirs Associé à l'École

Rue des Grands Jardins  
Tél : 06 04 10 64 92  
✉ alaestegemmessurloire@fol49.org

### CLUB JEUNES - Vacances scolaires et mercredis

Maison Garreau - 6 rue du Moulin du Pain  
Tél : 06 04 10 64 92  
✉ animationalaestg@fol49.org

### GRAINES DE LOIRE - Crèche et halte-garderie

3 route d'Angers  
Tél : 02 41 68 32 85

### RELAIS PETITE ENFANCE

Tél : 02 41 79 72 75

## Culture - loisirs



### BIBLIOTHÈQUE

9 rue de la Fragonelle  
Tél : 02 41 79 82 66  
✉ bibliotheque-stegemmes@orange.fr  
✉ biblio-ste-gemmes-sur-loire.fr

#### Horaires d'ouverture :

Le lundi de 16h00 à 18h00 // Le mercredi de 15h00 à 18h00 // Le jeudi de 16h00 à 18h00 // Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

### ESPACE CULTUREL L'ART-IMAGE

Chemin de Parthenay  
Tél : 06 38 47 51 89  
✉ pole.manifestation@sainte-gemmes-sur-loire.fr  
🌐 culture.sainte-gemmes-sur-loire.fr

### MAISON DES ASSOCIATIONS

Place du Calvaire  
Tél : 06 38 47 51 89  
✉ pole.manifestation@sainte-gemmes-sur-loire.fr  
🌐 sainte-gemmes-sur-loire.fr



## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Avenue du Commerce  
Tous les vendredis de 15h à 19h

## VOUS VENEZ D'EMMÉNAGER SUR LA COMMUNE ?

Demandez votre " Kit Accueil " en ligne : [www.sainte-gemmes-sur-loire.fr/nouveaux-arrivants](http://www.sainte-gemmes-sur-loire.fr/nouveaux-arrivants)



## ÉTAT-CIVIL



### MARIAGES

**07/10** - Maurine LÉPINE et Samuel MAURIER  
**07/10** - Hélène RAPPENEAU et Erwann LE MOING  
**14/10** - Anne HÉRIVEAU et Julien GARNIER



### NAISSANCES

**06/07** - Naïme MOUSSA ABDERAMAN  
**26/09** - Esteban BOUCHER  
**19/10** - Gabriel PINÇON  
**08/11** - Léon PICONNIER



### DÉCÈS

**18/09** - Noëlle MOREAU née BAUDRIER  
**21/09** - Louis-Claude FROGER  
**03/10** - Jeanne CLAVIER née GAUTIER  
**22/10** - Guy LUÇON  
**28/10** - Dominique FARINEAU  
**31/10** - Louis CROCHET  
**04/11** - Marie-Louise GUIDEAU  
**05/11** - Alexandre DAVID  
**07/11** - François PATEU